

[Text]

Now, I also want to say categorically on this question of targeting in Quebec that there is no offensive intelligence gathering done by the security service of any of the provincial governments; that there is no justification under the mandate for surreptitiously, by paid sources or unpaid sources, or by electronic bugging purportedly under the Official Secrets Act, gathering any of that type of information. It is not done.

• 1145

But if a provincial government has employees whose job is to obtain information from the federal government through encouraging the disloyalty of officials or through obtaining documents in violation of the Official Secrets Act, then they bring themselves within . . . That activity is properly brought within the mandate of the security service. I am sure you would agree with that. The security service, in that case, would attempt to find the leaks, to find the officials whose disloyalty or vulnerabilities are being exploited, and protect the national security in that regard.

The Chairman: Very briefly, because your time is up.

Mr. Lawrence: All right. The problems, of course, that we have to grapple with here, which have not been grappled with very successfully in the past—and I do not mean that in any partial way—are the use of the extraordinary powers of the Solicitor General and the extraordinary activities of the security service in relation to strictly partisan, political uses, methods, and procedures. Quite frankly, I have been horrified just in the last couple of days to read the direct quotes from you, presented to me by members of the press. I gather, from what you are doing here today, it is not—

Mr. Kaplan: I did not say the things that you . . . I would like to go through that list, because I never made statements about minutes or the finances of the *Parti québécois*. I am not aware of whether any of that type of spillover came to the security service, because if it did, it would stop there. That is the policy.

Mr. Lawrence: That is what I was trying to drag out of you, and I am glad I did.

Mr. Kaplan: I do not know what spillover information is picked up. The present policy—which, as I indicated, MacDonald recommended we change in favour of using spillover under the conditions that he described—is that they do not tell the minister that non-national security matter.

Mr. Lawrence: Is that not a very, very prime danger in the minds of everybody in regard to the improper use of the security service?

[Translation]

politique en vigueur en général veut qu'ils ne soient pas communiqués aux ministres ni au gouvernement.

Maintenant, pour ce qui est du choix du Québec comme cible, j'affirme catégoriquement qu'aucun service de sécurité n'est chargé de recueillir des renseignements sur les gouvernements provinciaux. Les termes de leurs mandats ou la Loi sur les secrets officiels ne justifient absolument pas l'obtention, par des moyens subreptices de renseignements de ce genre, soit par le recours à des informateurs payés ou non, soit par l'utilisation de tables d'écoute. Nous n'employons pas ce genre de méthode.

Si certains fonctionnaires d'un gouvernement provincial ont pour rôle de soutirer des renseignements aux autorités fédérales, encouragent la déloyauté des fonctionnaires ou se procurent des documents en contrevenant à la Loi sur le secret officiel, alors ils tombent sur le coup de . . . Leur surveillance relève bien des services de sécurité et je suis sûr que vous en conviendrez. Dans un cas pareil les services de sécurité s'efforceraient de retracer les fuites et les fonctionnaires dont la fourberie ou les faiblesses sont exploitées, afin de protéger la sécurité nationale.

Le président: Soyez bref, car votre temps de parole est écoulé.

M. Lawrence: Très bien. Les problèmes auxquels nous sommes confrontés qui n'ont pas été très bien résolus dans le passé—et je ne veux aucunement me montrer partial—sont les suivants: le recours, par le Solliciteur général, à des pouvoirs extraordinaires, ainsi que les activités extraordinaires des services de sécurité et leur utilisation de politiques et de méthodes entièrement subjectives. Franchement j'ai été horrifié ces derniers jours de lire des extraits tirés directement de vos déclarations qui m'ont été remis par des journalistes. J'en déduis de votre témoignage aujourd'hui qu'il n'est pas . . .

M. Kaplan: Je n'ai pas dit ce que vous me reprochez . . . j'aimerais que l'on passe tout cela en revue, car je n'ai jamais effectué de déclaration concernant le compte rendu des réunions ou des finances du parti québécois. Je ne pense pas que les renseignements marginaux auxquels vous faites allusion étaient transmis aux services de sécurité, qui d'ailleurs n'en auraient dit mot. Voilà notre politique.

M. Lawrence: C'est précisément ce que j'essayais de vous faire dire et je suis heureux d'y être parvenu.

M. Kaplan: J'ignore quels sont les renseignements marginaux qui sont recueillis. Comme je vous l'ai dit, la Commission McDonald a recommandé l'utilisation des renseignements en question dans certaines circonstances bien définies et la politique en vigueur actuellement est que le Ministre n'est pas tenu au courant des questions n'intéressant pas la sécurité nationale.

M. Lawrence: La mauvaise utilisation de ce genre de renseignements par les services de sécurité ne constitue-t-elle pas un grave danger?